

Catégorie C**Révision de l'évaluation – AA1
CAPN n°7 du 22 janvier 2015**Recours d'évaluation 2014 au titre de la gestion 2013

6 dossiers étaient à l'ordre du jour de cette CAPN. Ils correspondent aux dossiers non traités lors de la CAPN de révision d'évaluation des 25 et 26 novembre 2014.

La totalité des dossiers à l'ordre du jour a pu être examinée.

Après intervention des représentants du personnel, l'administration a proposé :

Nombre de Dossiers	Réduction d'ancienneté de 2 mois	Réduction d'ancienneté de 1 mois	Mention d'encouragement	Maintien de la note
6	1	0	1	5

Il faut y ajouter 2 rectifications des commentaires et 2 modifications de tableau synoptique.

N.B. : La réduction d'ancienneté de 2 mois accordée au niveau national correspond à une réduction de 1 mois transformée en 2 mois.

Au total, cette CAPN a attribué 1 mois de bonification.

Les élus **F.O.-DGFiP** ont voté POUR les relèvements lorsqu'il était donné une réponse favorable à la demande de l'agent, sinon ils ont émis un avis négatif.

Il est à noter que la réserve de mois était de 60 et que seuls 29 ont été utilisés.

La délégation **F.O.-DGFiP**

Christophe TREHOUT – Anthony DACLINAT – Laurent AUBOYER